

Lettre de décembre 2010

** Votre nom figure dans ma Base de Données. Si vous ne souhaitez plus recevoir mes messages, je vous remercie très sincèrement de bien vouloir répondre en tapant FIN dans la fenêtre "objet" afin que votre adresse courriel soit aussitôt supprimée.*

--- *** ---

1.- Note sur la première chronique de novembre

À la réception de la deuxième chronique de novembre, plusieurs lecteurs m'ont avisé ne pas avoir reçu la première, qui répondait aux questions suivantes :

- *Est-il possible de transporter à bord des avions des animaux autres que les animaux domestiques, tels que chiens et chats ?*
- *Que pensez-vous de la déclaration de Ryanair ayant annoncé qu'il fallait interdire les grèves des contrôleurs aériens en France ?*
- *Après la fusion de British Airways avec Iberia qui constituera une nouvelle situation monopolistique, j'ai appris que Southwest AL va racheter AirTran, formant ainsi une "low cost" géante. Ces regroupements sont-ils la dernière phase de la consolidation ?*
- *Certaines compagnies sortant du rouge ont annoncé faire des bénéfices. Ne faudrait-il pas en profiter pour investir dans l'amélioration de la sécurité des vols dans les trois principaux domaines : Équipages et maintenance - Constitution et composition de l'équipage technique - Système de pilotage des avions*

C'est également le cas d'Henri Eisenbeis (Webmaster du site de la Postale de nuit) qui m'en a donné la cause. Il s'agit tout simplement d'un dysfonctionnement temporaire de Google (service gmail.com) dont les mails, avec un fichier attaché, étaient bloqués.

Si tel est également votre cas, vous pouvez lire cette chronique en cliquant sur :

http://henri.eisenbeis.free.fr/belotti/2010/novembre/lettre_novembre-2010_jean_belotti_questions-actualites.html

2.- Chronique de décembre 2010

Cette chronique traite :

- de la panne d'un moteur Rolls-Royce -Trent 900 équipant un A380 et un B747 ;
- de la Loi obligeant les compagnies aériennes à risque à informer clairement les passagers de leur présence sur la liste noire ;
- du lancement de l'avion chinois C919 ;
- de la réduction du nombre de sièges première et affaire sur certains avions d'Air France/KLM.

3.- Liste noire

Le site de Net-Iris (Droit et information juridique - un million de visiteurs par mois) a présenté mon texte reprenant l'essentiel des commentaires apportés dans ma deuxième chronique de novembre, aux questions posées lors du tournage de l'interview "*La liste noire des compagnies aériennes interdites d'exploitation dans l'Union européenne*", du 12 novembre 2010, pour la chaîne "Motors TV" et "Channel 4" (en Grande Bretagne), produit par la société Viva. Cliquer sur : [Net-iris.fr](http://net-iris.fr), puis sur "recherche", taper "belotti" puis cliquez sur "[La liste noire des compagnies aériennes interdites d'exploitation dans l'Union européenne](#)".

4.- Formalités d'entrée aux Etats-Unis (<https://esta.cbp.dhs.gov>) - (14 US\$ par dossier)

Précisions apportées par Christopher Kozely, Agent Consulaire (Agence Consulaire des Etats Unis en Polynésie Française/Embassade des Etats Unis, Suva, Fidji), au sujet du formulaire d'entrée aux Etats-Unis (ESTA - Electronic System for Travel Authorisation) :

* Il est recommandé de remplir le formulaire au moins 72h avant, mais en cas d'urgence on peut le remplir à la dernière minute ;

* Le passeport "bio" n'est pas obligatoire. Un passeport Delphine est accepté s'il a été délivré avant le 25 octobre 2005.

Pour tous autres détails : <http://french.france.usembassy.gov/niv-besoin-visa.html>

5.- Sites

Jacques BAILLET (Colonel CR) Président de la SLHADA (Société Lyonnaise de l'Histoire de l'Air et de la Documentation Aérienne) nous communique son site : <http://insaero.asso.insa-lyon.fr/>

— *** —

Je vous adresse mes souhaits de joyeuses fêtes de fin d'année, avec mes voeux de bonne santé, bonheur et réussite pour vous et tous les vôtres.

Bien cordialement

Jean Belotti